

# Le Cheylas

SEMESTRIEL MUNICIPAL - N° 79 - MAI 2023

MAGAZINE

## LE MAGAZINE FÊTE SES 40 ans

Rétrospective en photos

1983  
----  
NUMÉRO  
ANNIVERSAIRE  
----  
2023



# Le Cheylas pratique

## SERVICES

### Mairie – 93 rue de la Poste

Tél. : 04 76 71 71 90  
Fax : 04 76 71 84 98  
mairie@lecheylas.fr  
www.lecheylas.fr  
Ouverture du lundi au vendredi  
8h30 / 11h30 - 13h30 / 17h30  
(19h le mardi)

### Agence postale communale

Mairie – 93 rue de la Poste  
Ouverture du mardi au vendredi  
de 13h30 à 17h30 (19h le mardi)  
04 38 50 16 05

### Groupe scolaire Belledonne

120 route du Rompay  
Maternelle et élémentaire,  
Tél. : 04 76 71 78 81

### Groupe scolaire Chartreuse

Maternelle, 225 rue de l'Hôtel de Ville  
Tél. : 04 76 71 80 79  
Élémentaire, 47 rue de la Poste  
Tél. : 04 76 71 71 82

### Petite crèche « Les P'tits Loups »

385 route du Rompay  
Tél. : 04 76 13 20 91  
petitecreche@lecheylas.fr  
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30  
à 18h30

### Bibliothèque municipale

41 rue de la Poste  
Tél. : 04 76 71 79 49  
bibliotheque@lecheylas.fr  
Mercredi, de 9h30 à 12h  
et de 14h à 17h  
Vendredi, de 15h30 à 17h  
Samedi, de 9h30 à 12h  
Petites vacances : mercredi et vendredi,  
de 9h à 13h et de 14h à 18h

### Centre de Loisirs

255 rue de l'Hôtel de Ville  
Tél. : 04 76 71 88 73  
Enfance : centredeloisirs@lecheylas.fr  
Jeunesse : jeunesse@lecheylas.fr

### Déchèterie

198 route de La Buisnière  
Du lundi au samedi de 8h à 11h45  
(fermeture le mercredi matin) et de 14h  
à 17h45. Fermée les jours fériés.

### Communauté de communes

#### Le Grésivaudan

390 rue Henri Fabre – 38926 Crolles  
Tél. : 04 76 08 04 57  
Fax : 04 76 08 85 61

## PERMANENCE EN MAIRIE

### Inclusion numérique

Aide pour réaliser des démarches administratives par Internet.  
Les mardis matins de 9h30 et 11h30,  
en mairie, sur rendez-vous au 04 76 71  
71 90.

### PERMANENCE AU CENTRE SOCIAL DE LA GARE

Maison de quartier :  
385 route du Rompay

### Protection maternelle et infantile – Consultation des nourrissons

Médecin et puéricultrice, prendre  
rendez-vous au centre social de Bernin  
au 04 56 58 16 91

### PERMANENCE À L'ÉCOLE MATERNELLE CHARTREUSE

225 rue de l'Hôtel de Ville

### Relais petite enfance (RPE)

#### Corinne Lugand

Permanence animation pour assistants maternels et enfants : tous les mardis de 9h à 11h30.  
Tél. : 06 88 87 76 26  
rpe.graniersecteur1@le-gresivaudan.fr

### PERMANENCE À L'ESPACE COLLECTIF

264 rue de l'Hôtel de Ville

### Relais petite enfance (RPE)

#### Corinne Lugand

Permanence information pour assistants maternels et parents : mardi et jeudi de 13h30 à 17h30, sur rendez-vous au 06 88 87 76 26  
rpe.graniersecteur1@le-gresivaudan.fr

### Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV)

Association de défense des consommateurs et des usagers : droit, consommation, logement, environnement, développement durable, etc.  
1er jeudi du mois de 16h30 à 17h30.  
Sans rendez-vous

## AUTRES SERVICES

### Architecte Conseil

Communauté de communes  
390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles  
Le mercredi après-midi.  
Prendre rendez-vous auprès du service urbanisme du Cheylas au :  
04 76 71 71 90

## Consultation juridique

Avec un avocat

1<sup>er</sup> lundi du mois en mairie du Cheylas de 14h à 15h. Prendre rendez-vous au :  
04 76 71 71 90  
3<sup>ème</sup> lundi du mois à la mairie de Pontcharra de 14h à 15h.  
Prendre rendez-vous au 04 76 97 11 65

## Accompagnement à domicile

Permanences ADPA à Chapareillan ou Goncelin, sur rendez-vous au :  
04 76 92 18 82

## Pôle emploi

40, avenue de la Gare – 38530  
PONTCHARRA  
Tél. : 3949  
Accès libre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, sur rendez-vous du lundi au jeudi de 12h30 à 16h15

## Espace France services

33 rue de la Ganterie – 38530  
PONTCHARRA  
Tél. : 04 76 97 94 10  
Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 13h30 à 17h. france-services@le-gresivaudan.fr  
L'espace France services permet d'obtenir des renseignements et d'effectuer vos démarches quotidiennes facilement : CAF, CPAM, retraite, MSA, impôts, ADEF, etc. La liste complète des organismes est consultable sur le site :  
<https://pontcharra.fr>, rubrique Quotidien/Action sociale/Espace France services.

## Centre de planification Agathe

33, avenue de la Gare  
38530 Pontcharra  
Tél. : 04 76 97 81 00

## NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18

Urgences / SAMU : 15

Police / Gendarmerie : 17

N° d'urgence européen : 112

Conseils médicaux – visite à domicile : 0810 153 333

Urgences dentaires :

04 76 00 06 66

Pharmacies de garde :

04 76 63 42 55

Centre anti-poison :

04 72 11 69 11

GDF urgence gaz :

08 10 43 30 38

Urgence dépannage électricité :

0 810 333 338

Urgence Veolia eau : 0 810 000 777



Le Cheylas magazine n°79 – Printemps 2023 | Directeur de la publication : Roger COHARD

Directrice de la rédaction : Valérie GUGLIELMO-VIRET

Rédacteurs : Cédric CONSTANTIN, Philippe DALBON, Valérie GUGLIELMO-VIRET, Gérard MARTINEZ,

André PLISSON, Sébastien PLISSON, Alice JOUSSET

Conception et réalisation : Imprimerie Ma Bonne Impression, 73110 Valgelon-La Rochette, Tél. : 04 28 89 10 20.

Imprimé à 1100 exemplaires sur papier recyclé certifiée Imprim'Vert.

### VIE MUNICIPALE

- 4 **Une nouvelle directrice des services techniques**
- 4 **Budget 2023**  
Une situation financière saine et de nouveaux projets
- 6 **Animations**  
Retour sur les événements de l'automne et de l'hiver

### CADRE DE VIE

- 11 **Point sur les travaux**

### DOSSIER

- 13 **Le magazine fête ses 40 ans**

### ENFANCE/JEUNESSE

- 24 **Projets et ateliers dans les écoles**
- 27 **Activités du Centre de loisirs**

### INITIATIVES

- 30 **Portrait de Georges Deguerry :**  
La passion de la montagne
- 31 **Histoire**  
Le Cheylas en 1969
- 32 **Graines d'artistes**



Par Roger Cohard, maire du Cheylas

Au fil du temps, les collectivités territoriales se sont toutes dotées de journaux pour améliorer leur communication.

Voici 40 ans, à partir d'une idée de programme validée par les électrices et électeurs, Le Cheylas s'est lancé dans la réalisation de ce projet : notre semestriel municipal était né.

Décennie après décennie, il s'est imposé comme la référence en termes d'information communale. Je suis persuadé que beaucoup d'entre vous collectionnent les numéros, conservant ainsi une trame historique de la vie communale. C'est d'ailleurs sur ce thème que porte le dossier en pages intérieures.

Il est vrai que la charte graphique a quelque peu évolué et s'est modernisée, mais le fil conducteur est toujours là. Notre « Cheylas magazine » existe pour fournir des informations sur le fonctionnement et l'offre de services à la population, les réalisations communales, la vie économique, les actions en faveur du cadre de vie et de l'environnement, la vie associative, l'intercommunalité... les projets en cours de réflexion y trouvent également toute leur place. L'information « pratique » est quant à elle diffusée sur le bulletin mensuel, mais aussi sur plusieurs supports numériques : site web, application mobile et panneaux lumineux.

À l'heure où les grands moyens de diffusion de l'information sont concentrés dans les mains d'hommes d'affaires propriétaires de sociétés souvent en situation de monopole, il est précieux que la commune édite ses propres publications. C'est la garantie de conserver toute l'objectivité nécessaire.

Selon les enquêtes d'opinion, parmi tous les journaux diffusés dans un territoire donné, le journal communal est celui qui a le taux de lecture le plus important. C'est un encouragement à poursuivre, à améliorer. C'est ce à quoi s'attachent celles et ceux qui sont responsables de l'écriture, de l'édition, de la diffusion : commission et service communication de la collectivité, prestataires extérieurs. Qu'ils soient ici remerciés pour tout ce travail réalisé.

Longue vie à notre Cheylas magazine !

Bonne lecture...

## Une nouvelle directrice des services techniques



À la suite du départ de M. Guilbert fin 2022, la collectivité a recruté en février 2023 Mme Peggy Rodriguez au poste de directrice des services techniques de la commune.

Mme Rodriguez a auparavant travaillé durant 8 ans pour la commune de Saint-Martin-d'Hères, où elle occupait depuis 6 ans le poste de responsable du service maîtrise d'ouvrage. Ce service a pour mission de conduire et de piloter l'ensemble des opérations majeures de construction, réhabilitation et extension de la commune, des études de pré-programmation jusqu'à la livraison des équipements.

Sur ses motivations à intégrer les effectifs de notre commune, elle nous confie :

*« Après 20 ans passés dans le domaine de la maintenance du patrimoine, de la gestion des fluides et de la construction, j'ai souhaité poursuivre et accentuer mon implication dans la préservation du patrimoine et de l'environnement, au delà du secteur de l'immobilier, et être au plus proche des administrés.*

*C'est pourquoi je me suis tout naturellement tournée vers la commune du Cheylas, une collectivité à taille humaine, dynamique et riche de projets à forts impacts environnementaux et sociaux. La diversité de son territoire et son positionnement au cœur du bassin de vie du Grésivaudan sont de réels attraits. »*

Et en effet, la collectivité ne manque pas de projets ! Mme Rodriguez a d'ores et déjà commencé à s'impliquer dans plusieurs projets stratégiques, notamment le projet de pôle culturel « Clos du village » dans le centre Bourg, pour lequel les études sont en cours. Nul doute que son expérience et son expertise seront des atouts essentiels pour la commune et pour les services municipaux.

# Budget 2023

## Une situation financière saine et de nouveaux projets

**LE BUDGET 2023 A ÉTÉ ADOPTÉ LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS. IL A ÉTÉ ÉLABORÉ AVEC LA VOLONTÉ DE RÉALISER LES PROJETS DE TRAVAUX ET D'ÉQUIPEMENTS QUE S'EST FIXÉS LA COMMUNE, EN CONTINUANT D'ENTREtenir LE PATRIMOINE COMMUNAL (BÂTIMENTS, ROUTES, RUISSEAUX...). CE BUDGET PERMET ÉGALEMENT DE CONTINUER À ASSURER UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ AUX HABITANTS.**

Grâce à une gestion rigoureuse, le conseil municipal a pu contenir le niveau des dépenses de fonctionnement tout en conservant une bonne qualité de service à ses habitants. D'autre part, notre commune n'a plus eu recours à l'emprunt depuis 2008, ce qui a permis de la désendetter. La dette est cette année inférieure à 500 000 €. L'investissement est cependant resté à un niveau important ces dernières années, sans aucune augmentation de la part communale des impôts locaux.

Cette année, un nombre significatif d'opérations va se concrétiser sur notre territoire. Certaines se terminent, d'autres démarrent et se dérouleront sur plusieurs années. Les gros travaux nécessités par la réhabilitation énergétique du groupe scolaire Belledonne touchent à leur fin et seront complétés, cette année, par la rénovation des cours, parvis et espaces verts de l'école ainsi que du plateau sportif adjacent.

Le programme « Le clos du village » est maintenant lancé et concerne :

- La réhabilitation d'un ensemble immobilier en pôle culturel comprenant une médiathèque, des salles pour les activités artistiques associatives, une salle de spectacle ainsi que des salles de réunion associatives.
- La création d'un restaurant scolaire.
- L'aménagement paysager des espaces extérieurs.

La réalisation de cet ensemble nécessitera plusieurs années de travail, il en est de même pour la zone contiguë « Les grandes vignes » qui accueillera un programme immobilier. De nombreux autres travaux sont prévus tels que l'équipement photovoltaïque de la salle des fêtes visant à l'autoconsommation collective pour certains bâtiments communaux, ou la rénovation de l'éclairage public.

Le Clos du village



LES INVESTISSEMENTS



AMÉNAGEMENTS  
DE TERRAINS ET VOIRIES  
2 791 000 €

Voiries et réseaux « Le clos du village » et « Les grandes vignes », réfection route du Villard, route de Saint-Crépin, route de la Philiberte et route de Belledonne, rénovation de l'éclairage public, aménagement des allées du cimetière.



ACQUISITIONS DE  
MOBILIER ET MATÉRIEL  
472 500 €

Divers matériels (groupes scolaires, restaurant scolaire, mairie, services techniques, bibliothèque, centre de loisirs...), véhicules, mobilier urbain et environnement...



ACQUISITIONS DE TERRAINS  
495 000 €

« Le clos du village » et « Les grandes vignes », divers.

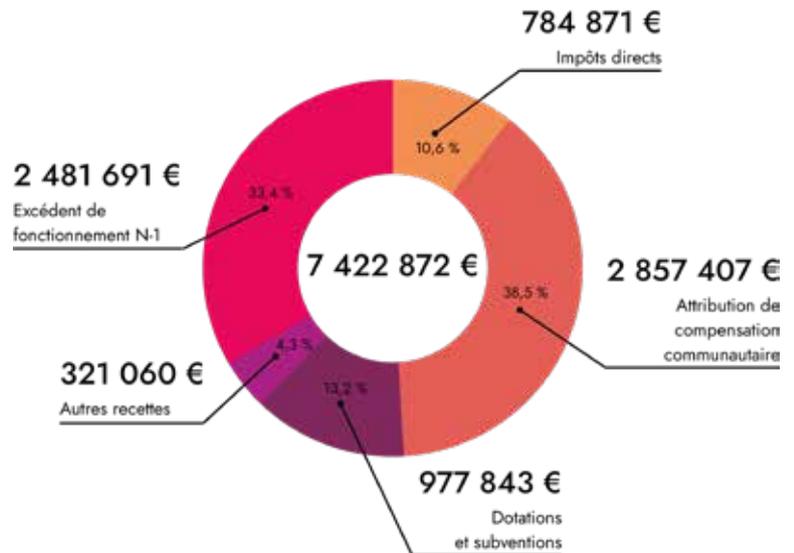


TRAVAUX BÂTIMENTS  
2 402 000 €

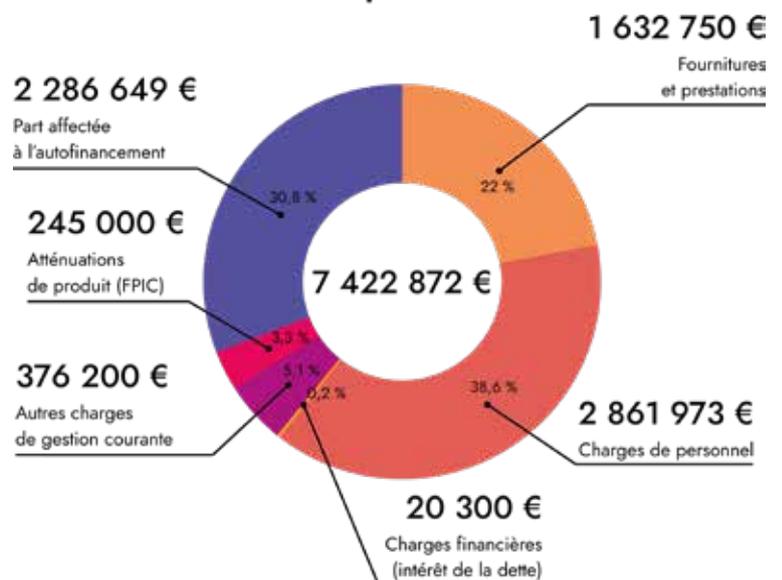
Installation photovoltaïque à la salle des fêtes, rénovation des cours, parvis et espaces verts du groupe scolaire Belledonne et plateau sportif, aménagement d'une laverie (ancien dojo) et du poste de police (ancienne poste), réaménagement de la mairie...

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recettes



Dépenses



# Animations

## RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS DE L'AUTOMNE ET DE L'HIVER

### Festival Ça joue ! 15 octobre

Le festival "Ça joue !" est un festival de spectacles vivants (théâtre, conte, clowns, marionnettes, musique) créé par le collectif de compagnies du Grésivaudan. Après Pinsot et avant La Buisnière et le Plateau-des-Petites-Roches, deux compagnies sont venues le 15 octobre proposer leurs spectacles au Cheylas : *En compagnie de Cécile* a joué un spectacle tout public intitulé *Les trésors d'Artémis* puis la *Compagnie Air d'ailleurs* a présenté, avec le groupe *Caicedo*, des compositions poétiques et métissées teintées de musiques latines, folk, rock et flamenco. Cette animation était offerte par la municipalité et subventionnée par la communauté de communes.



Caicedo



Téléthon

### Téléthon, 3 décembre

La journée d'animation en faveur du Téléthon a eu lieu le samedi 3 décembre après-midi au gymnase. Les associations de la commune, soutenues par la commission Animation, les services administratifs et techniques et les bricoleurs, ont proposé des ateliers sportifs et ludiques : tyrolienne, mur d'escalade, jeux de badminton, tir à l'arc, ateliers poterie pour la confection de décorations de Noël, tricot pour la réalisation de bracelets brésiliens, loisirs créatifs avec la fabrication de cartes de vœux. Les adhérentes de l'association « peinture sur soie et couture » avaient tricoté des dizaines d'écharpes qui ont été proposées à la vente pendant l'animation. À la fin de la journée, il n'en restait pas une ! Un atelier de fartage/affûtage du matériel de ski était également proposé, sans oublier la buvette et les crêpes préparées sur place par les bénévoles !

L'intégralité de la recette (2273.30 €) a été versée à l'AFM-TÉLÉTHON pour soutenir l'association dans son combat contre les maladies neuromusculaires et les maladies rares, et dans ses missions d'aide des malades au quotidien.



### Visite du Père Noël, 10 décembre

Cette année, c'est à la maison de quartier que le Père Noël est venu rendre visite aux Cheylasiens le samedi 10 décembre. La place avait été préparée par les services techniques et décorée par les services administratifs, les bricoleurs de la commune et les élus de la commission Animation. Du vin chaud, chocolat chaud, et des brioches ont été offerts aux visiteurs. Pop-corn et barbe à papa étaient également préparés sur place. La conteuse a installé ses décors dans une petite salle toute décorée dans laquelle les petits étaient bien au chaud pour pouvoir profiter des histoires. Des jeux géants en bois ont amusé petits et grands. Le marché de Noël présentait les productions des associations créatives de la commune : poteries, peintures, ouvrages en couture et tricot, bières artisanales.

Le Père Noël est venu faire sa distribution de papillotes.

La journée s'est terminée par un concert de la chorale Voccela qui a présenté un conte musical de Noël en l'église. Les profits de l'entrée au cha peau ont été reversés à l'association Grégory Lemarchal, qui lutte contre la mucoviscidose.



Téléthon



Visite du Père Noël





Visite du Père Noël



Le Carnaval

## Carnaval, 25 février

Le carnaval s'est déroulé le samedi 25 février, sur le thème des cinq continents. Les parents d'élèves des écoles Chartreuse et Belledonne, avec les bricoleurs de la commune, avaient préparé un Monsieur Carnaval haut en couleurs, derrière lequel petits et grands, arborant leurs plus beaux déguisements, ont défilé à travers les rues du bourg. Le cortège, sécurisé par la police municipale, a fait deux haltes pour profiter de spectacles d'arts de rue proposés par Gildas le clown : monocycle, jonglage et clowneries. Puis Monsieur Carnaval s'est enflammé sur le bûcher du parking de La Tour.

Un bal costumé a pu être proposé dans la salle des fêtes, avec un goûter constitué des brioches de la boulangerie La Tradition, des jus de fruits du GAEC Le Verger des îles et des boissons et gâteaux que les parents avaient apportés.

*Un immense merci aux bénévoles son et lumières, aux services techniques et administratifs, aux bricolos ainsi qu'aux élus de la commission Animation pour l'énergie déployée à proposer ces animations sur la commune.*



### ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX

#### Animation autour du pain à la bibliothèque, 12 octobre

Dans le cadre de la semaine du goût, les agents de la bibliothèque municipale ont organisé une animation autour du pain. Les visiteurs ont pu y découvrir une exposition sur le pain et ses secrets, déguster différents pains de la boulangerie La Tradition ainsi que des produits sucrés et salés confectionnés par le GAEC Le Verger des îles et la SARL À la ferme.



Animation autour du pain

#### Cérémonie du 11 novembre

La population a été invitée à la cérémonie du 104<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 1918, en présence du conseil municipal et des associations d'anciens combattants et amis de la Résistance.



Cérémonie du 11 Novembre 2022

#### Vœux du maire, 13 janvier

Après des années contrariées par la pandémie et les mesures sanitaires, la cérémonie des vœux a à nouveau pu se tenir en mairie. Le maire a présenté la rétrospective de l'année écoulée et les projets de l'année à venir, face à un public nombreux composé de Cheylasiennes et Cheylasiens, d'agents des différents services communaux, d'acteurs de la vie associative et de la vie économique et d'élus voisins.

À l'issue du discours, tous ont pu trinquer à la nouvelle année en dégustant les galettes des rois.



Repas des séniors

#### Repas des seniors, 20 novembre

Le 20 novembre, les seniors de la commune se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le traditionnel repas en lien avec le CCAS, placé cette année sous le thème des métiers anciens. Pendant et après le repas, Fabrice Péluso et son orchestre ont fait danser les convives jusqu'en fin d'après-midi.



Contes de Noël

### Contes pour les petits à la bibliothèque, 7 décembre

Ismaël Sawadogo, dit Mangouroutou, taxi conteur venu de Bobo Dioulasso au Burkina Faso, a entrepris l'hiver dernier un voyage conté dans le réseau des bibliothèques du Grésivaudan. Il a fait étape au Cheylas le 7 décembre pour partager sa passion de la transmission des traditions orales de son pays.

### Distribution des colis de Noël, 17 décembre

Comme l'an dernier, les colis de Noël ont été distribués en mairie le 17 décembre par les membres du CCAS. Une douce occasion de partager des petits moments de convivialité. 343 colis ont été distribués, contenant des produits festifs locaux : champagne, foie gras et autres douceurs de Noël.

### Contes de Noël à la bibliothèque, 20 décembre

Brigitte et Françoise sont les conteuses de l'association Balade autour du livre, qui a pour but de valoriser la culture sous toutes ses formes et pour tous les publics, dans la vallée du Grésivaudan et dans le département. Elles sont venues à la bibliothèque le 20 décembre, pendant les vacances de Noël, proposer des lectures de contes.

### Commémoration du 19 mars 1962

Afin de commémorer le soixantième anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962, qui mettait fin à huit ans de guerre en Algérie, le maire, le conseil municipal, les associations d'anciens combattants ont invité la population à une cérémonie devant le monument aux morts suivi d'un verre de l'amitié.

### Si c'était à refaire, 5 novembre

Deux représentations de la pièce de Laurent Ruquier *Si c'était à refaire* ont eu lieu dans la salle des fêtes les 27 et 28 novembre 2021, devant une salle comble. La troupe d'acteurs de l'association Graine d'humour a donc proposé une nouvelle représentation, à nouveau très réussie, le 5 novembre à la salle des fêtes.



Contes pour les petits



Vipères sur le gril

### ÉVÉNEMENTS ASSOCIATIFS

#### Vipères sur le gril, 7, 8 et 9 octobre

Après un travail avec leur metteur en scène pour la mise en valeur des textes de la pièce de théâtre de Jean-Louis Châles, 6 acteurs et actrices de la compagnie Thalie et Calliope ont donné trois représentations de *Vipères sur le gril*. Manifestement heureux de partager un moment de rire et d'émotion avec leur public, ils l'ont ravi grâce à des dialogues vifs, des situations abracadabrantes et un humour à prendre au second degré.



Si c'était à refaire



Soirée Beaujolais



Aubade d'automne

### Soirée Beaujolais nouveau, 19 novembre

L'association Et si on sortait a organisé un temps de rencontres et de convivialité autour du Beaujolais nouveau le 19 novembre à la maison de quartier. Une soirée en toute simplicité : des copains, un verre de vin, quelques planches de charcuterie et de fromage et beaucoup de bonne humeur !

### Aubade d'automne de l'harmonie Les enfants de Bayard, 26 novembre

Les musiciens de l'harmonie Les enfants de Bayard ont investi la salle des fêtes en fin d'après-midi pour présenter les tous nouveaux morceaux appris depuis la rentrée musicale de septembre. La programmation riche et hétéroclite ainsi que la qualité des prestations ont ravi le public.

### Loto du Ski-club, 28 janvier

Alors que leur saison d'hiver battait son plein, avec les sorties ski du mercredi et la préparation du stage de février, les bénévoles du ski-club ont proposé le 28 janvier une soirée dans la salle des fêtes pour les nombreux amateurs de lotto venus de toute la vallée. Soirée qui a connu un franc succès : la salle était pleine et les joueurs ravis des nombreux lots remportés.



La chorale du Touvet et Les Teriba



Les Teriba

### Safari truites, 25 février

Dès 7h du matin et pour toute la journée, 200 kg de truites ont fait le bonheur des pêcheurs dans les étangs réservés pour l'occasion aux sociétaires de l'AAPPMA des deux rives.

### Soirée de la Sainte Agathe, 11 mars

Traditionnellement, pour célébrer la patronne des mères et des nourrices, les femmes avaient l'habitude de se rassembler le 5 février pour un repas ou une activité entre elles. Accueil de nouvelles arrivantes dans les villes, temps de partages et d'échanges, la tradition de se retrouver entre femmes pour un temps convivial est toujours là ! Ainsi, les dynamiques bénévoles de l'association *Et si on sortait* ont organisé, dans le restaurant Le carré gourmand, une soirée réservée aux femmes !

### Concert chorale du Touvet et Les Teriba

Le Cheylas a accueilli le temps d'une soirée *Les Teriba*, duo féminin béninois qui valorise le patrimoine musical du Bénin à travers des chants a capella et un mélange de mélodies et rythmes traditionnels. La chorale *Le Touvet en Chœur* et le chœur d'hommes *I Caprini* ont assuré la première partie sous la direction d'Aude Moussy. Une belle soirée marquée par le message humaniste et pacifiste véhiculé par les deux artistes ■

# Point sur les travaux



## SERVICES MUNICIPAUX

TROIS CHANTIERS ONT ÉTÉ MENÉS CONJOINTEMENT CES DERNIERS MOIS. ILS ONT PERMIS DE RÉHABILITER L'ANCIENNE AGENCE POSTALE ET L'ANCIEN DOJO, ET DE RÉAMÉNAGER UNE PARTIE DU PREMIER ÉTAGE DE LA MAIRIE.

CES TROIS NOUVEAUX LOCAUX ACCUEILLENT RESPECTIVEMENT LE POSTE DE POLICE MUNICIPALE, LA NOUVELLE LAVERIE MUNICIPALE ET LES BUREAUX DES AGENTS DU PÔLE RH ET COMPTABILITÉ.

## En bref

Au terme d'une procédure adaptée commune aux trois chantiers, l'attribution des lots a été la suivante :

- lot démolition (ancien dojo), société Midali pour un montant HT de **29 944 €**
- lot menuiseries, société Ventura Aménagement pour un montant HT de **102 775 €**
- lot plâtrerie - faux-plafonds, société Cadoux isolation pour un montant HT de **28 324 €**
- lot sols souples - parquets, société St Vincent Peinture pour un montant HT de **12 951 €**
- lot carrelages - faïences, société St Vincent Peinture pour un montant HT de **34 803 €**
- lot peintures intérieures, société St Vincent Peinture pour un montant HT de **13 830 €**
- lot plomberie - sanitaires, société Art du CVC pour un montant HT de **55 650 €**
- lot électricité, société Moncenix Larue pour un montant de **49 221 €**

Pour un montant total des travaux de **327 498 €**

## Poste de police

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents mais aussi le confort du public reçu, le poste de police municipale jusque-là cantonné à un bureau au premier étage de la mairie avait besoin d'un plus grand espace tout en restant à proximité de la mairie.

Les locaux de l'ancienne agence postale, situés face à la mairie, offrant un emplacement idéal ainsi qu'un espace suffisant, il a été décidé de les réhabiliter afin d'accueillir la police municipale. L'agencement a été intégralement revu en concertation avec les agents afin d'assurer la sécurité et la confidentialité de tous.

## Bureaux du pôle RH et comptabilité

Avec l'arrivée prochaine d'un nouvel agent à la tête du pôle RH et comptabilité, il s'est avéré nécessaire de regrouper les membres de ce pôle dans des bureaux mitoyens. Le départ de la police municipale a permis de libérer une pièce et de créer avec les espaces attenants trois bureaux au premier étage de la mairie.

## Laverie

La commune dispose d'une laverie dans laquelle sont lavés les linges des différents services. Cette laverie actuellement située dans un local à l'étage de la salle des fêtes n'est pas pratique d'accès et n'offre pas des conditions de travail optimales.

Il a été décidé de déménager la laverie dans les locaux de l'ancien dojo, qui offre un plus grand espace de plain-pied. Une étude a été menée avec un ergonome afin d'organiser au mieux l'espace de travail et offrir de meilleures conditions de travail à notre agent.

Pour réaliser cette transformation, l'ancien dojo a été séparé en deux, ce qui a permis de créer deux espaces : une salle de réunion de 30m<sup>2</sup> et la laverie.

# Point sur les travaux



Travaux Castel Flora



Travaux Castel Flora

## Aménagement des abords des immeubles Castel Flora

Après l'aménagement de l'ensemble de la voirie par EGPI, ce sont les aménagements des abords des immeubles Castel Flora qui viennent d'être finalisés par l'entreprise Espaces verts du Dauphiné. Ces aménagements, accessibles à tous, ont consisté en la pose de mobiliers urbains et la plantation d'arbres et d'arbustes sur les 3 500 m<sup>2</sup> d'espaces verts attenants aux immeubles, pour un coût de 120 000 €.

## Travaux de sécurisation du chemin du Vernay

Les travaux de sécurisation du chemin du Vernay menés par le Symbhi sur la portion longeant la voie ferrée, entre l'ancienne gare et le bassin EDF, sont terminés. Le chemin a été élargi sur certaines portions et les abords de la voie ferrée ont été sécurisés avec la mise en place d'une glissière de sécurité et d'une clôture ■



Chemin du Vernay

# LE MAGAZINE FÊTE SES 40 ANS RETOUR SUR 4 DÉCENNIES D'ACTUS

Le Cheylas en 1984

*« Notre politique communale, dans un esprit d'ouverture et de concertation est axée sur la participation et l'information de tous nos administrés. Telle est la promesse que nous avons faite [...] et que nous tenons aujourd'hui en publiant ce bulletin municipal ».*

Tels sont les mots qui, il y a 40 ans, composaient les premières lignes du n°1 du magazine semestriel de la commune, daté de juillet 1983.

Cette promesse de mieux informer les habitants des actions menées par la municipalité marquait le début du mandat du maire d'alors, Louis Pailhoux, et demeure la ligne directrice de la commission Communication qui réalise désormais le magazine.

Depuis ce n°1, 79 bulletins ont été publiés à raison de deux par an, sauf au printemps 2020 pour cause de Covid.

Ces publications permettent de reconstituer le film de l'évolution de notre commune de la fin du XX<sup>e</sup> au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

Il serait utopique de vouloir résumer en quelques pages la richesse de 40 ans de vie communale, économique ou encore associative. C'est pourquoi ce dossier se concentrera sur les projets et événements municipaux, qu'ils soient emblématiques ou plus anecdotiques.

Pas à pas, ils ont façonné le Cheylas tel que nous le connaissons aujourd'hui.

N°1 - JUILLET 1983

En mars 1983, les 15 candidats de la liste conduite par Louis Pailhoux sont élus et prennent la suite de la précédente équipe menée par Roger Brunet-Manquat. 10 agents municipaux composent alors l'effectif communal, pour une population de 1 300 habitants.

En fin d'année, **le complexe sportif Émé de Marcieu est mis en service**. Il comprend alors une salle polyvalente (la salle des fêtes actuelle), des salles de réunion, un terrain de foot, 3 courts de tennis, un plateau multisports et des jeux de boules. Cette année voit aussi la naissance d'une nouvelle association qui propose des activités aux enfants de la commune pour les vacances d'été : le centre aéré, précurseur du service municipal du Centre de loisirs.

**Le conseil municipal**



Le Cheylas en 1984

PAILHOUX Louis, maire



GIOVANNACCI Pierre, 1<sup>er</sup> adjoint



VILLOT André, 2<sup>e</sup> adjoint



BARRAT Jacques, 3<sup>e</sup> adjoint



REYMOND LARUINAZ Claude, 4<sup>e</sup> adjoint



UGHETTO Jocelyne, conseiller municipal



BOCCA Ernest, conseiller municipal



BELLEMMAIN Jacques, conseiller municipal



BÉARD François, conseiller municipal



PESENTI Jean-François, conseiller municipal



DISARO Joseph, conseiller municipal



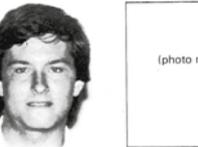
PISSETY Jacky, conseiller municipal



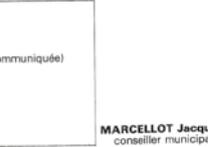
DEGUERRY Georges, conseiller municipal



BRIGNANI Marc, conseiller municipal



(photo non communiquée)



MARCELLET Jacques, conseiller municipal 5

**Le personnel municipal**



Mmes Ravix Yvette (à gauche) et Rubatat Christiane



M. Reymond Laruinaz Albert



M. Constantin Joël



M. Rappin Serge



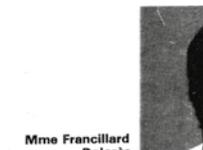
M. Rey Auguste



Mme Foppoli Christiane



Mme Couplaix France



Mme Francillard Dolores



Mme Savioz Foullet Yvonne

## N°2 - JANVIER 1984

Né d'une forte volonté municipale, le **centre dentaire mutualiste** accueille ses premiers clients en novembre 1983, dans les locaux du centre commercial de la Tour qu'il occupe toujours. Le succès est immédiat auprès de la population.



1985 : Les élèves au centre dentaire pour le dépistage des caries



Les élèves à Paris en mai 1984

## N°3 - JUILLET 1984

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, la commune offre un **voyage à Paris aux CM1-CM2 du Cheylas**. Ce séjour, encore proposé aujourd'hui et encadré par le Centre de loisirs, est toujours très apprécié.

## N°4 - DÉCEMBRE 1984

En octobre et après de nombreux tracassés administratifs, l'offre de santé au Cheylas s'étoffe avec l'**ouverture de la pharmacie**.

## N°7 - JUIN 1986

Le 1<sup>er</sup> avril 1986, le restaurant **La Table dauphinoise** (aujourd'hui *Le Carré gourmand*) sert ses premiers clients. Propriété de la commune, la bâtiment a été édifié pour pallier la disparition de l'unique café restaurant du Cheylas, Le Relais du pont.



## N°8 À 11 - 1987/1988

Les années 1986-88 voient se concrétiser plusieurs projets importants :

**Les travaux de rénovation de l'école du Bourg** sont achevés pour la rentrée 1986. Deux extensions ont été créées de part et d'autre de l'Hôtel de ville, qui abritait déjà des salles de classe au rez-de-chaussée : l'extension nord accueille une salle de classe, des bureaux et la **bibliothèque**, tenue alors par des bénévoles. L'extension sud est occupée par l'école maternelle. En 2000, de nouvelles salles de classe et les bureaux du centre de loisirs seront aménagés dans le bâtiment auparavant occupé par la mairie.

L'année 1987 voit se réaliser l'**extension du centre commercial de la Tour**, avec notamment la création des locaux du salon de coiffure et de la boulangerie.

**La même année, le projet de zone artisanale Actisère** débute afin de « favoriser l'emploi à l'intérieur de la commune ». Neuf entreprises s'installeront sur la zone dès l'année suivante. Une autre zone d'activités sera créée aux Pérelles en 2007. Elle accueille la société Ingénie, plusieurs professionnels de santé (dentistes, orthophonistes, psychologue) et une micro crèche.

Enfin en 1988, le **lotissement du Rompay** sort de terre, avec une quarantaine de nouvelles habitations qui attirent de nombreuses familles et redynamisent le quartier de la Gare.



L'école du bourg en 1986



L'école du Bourg en 1986



Inauguration de l'école en 2000



Les premières maisons du Rompay en 1988

**N°13 - JUILLET 1989**

La nouvelle équipe municipale, toujours menée par Louis Pailhoux, débute son mandat avec plusieurs projets en cours ou à lancer :

- Des aménagements de voirie (carrefour du Bourg, parking de la Tour...).
- La construction des garages municipaux et du centre de secours des pompiers volontaires sur la zone Actisère. Inauguré en 1991, le bâtiment est aujourd'hui occupé par le centre technique municipal.
- L'aménagement de la ZAC des Vignes, qui se terminera en 1991. Ce grand projet d'aménagement urbain (60 000 m<sup>2</sup>, une centaine de logements) dont les premières études remontent à 1976, a été élaboré en concertation avec les habitants, dans une démarche de démocratie locale.



Le conseil municipal élu en 1989

**N°18 - JANVIER 1992**

Le dépôt de déchets inertes de la Rolande est mis en service, ce qui permet de supprimer les bennes dans les quartiers, qui coûtaient cher et nuisaient au cadre de vie des habitants. Le dépôt deviendra par la suite la déchèterie de la Rolande, qui depuis 2008 reçoit tous types de déchets.

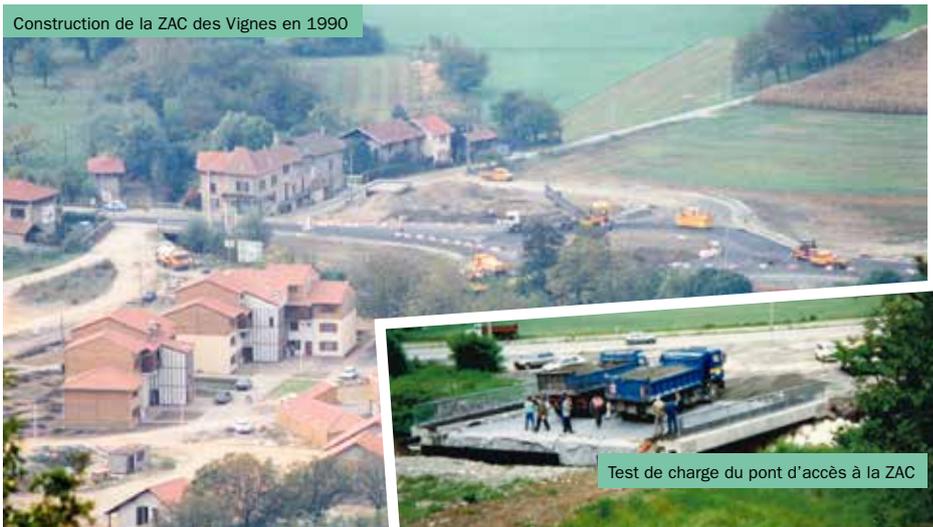
**N°19 À 25 - JUIN 1992 À OCTOBRE 1995**

De multiples projets concernant les services municipaux sont réalisés durant cette période :

- Les anciens ateliers municipaux sont réaménagés pour accueillir d'un côté une salle informatique et deux salles d'activités (le Centre de loisirs jeunesse de nos jours), et de l'autre côté



Les sapeurs-pompiers du Cheylas lors de l'inauguration du centre de secours



Construction de la ZAC des Vignes en 1990



Test de charge du pont d'accès à la ZAC



Le barrage à flottants sur le Salin en 1995



Les élèves dans la nouvelle salle informatique, encadrés par des bénévoles

une salle de poterie (toujours là !) et un dojo (actuellement en cours de transformation en laverie municipale).

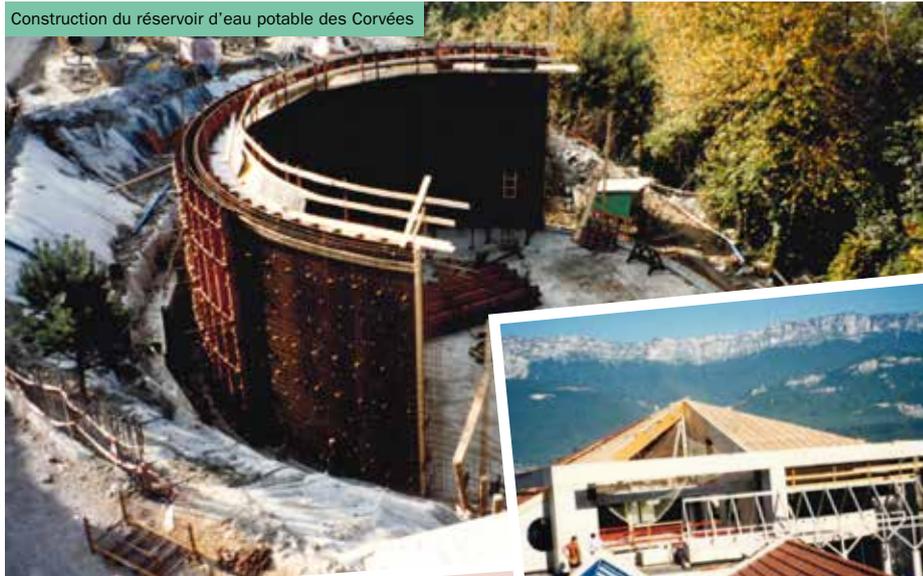
- Après un an de travaux, la **cantine scolaire de la Gare** sert ses premiers repas à la rentrée de septembre 1993. Notons qu'à cette époque, le groupe scolaire de la Gare accueille plus d'élèves (170) que celui du Bourg (110). La situation est inversée aujourd'hui, et les effectifs sont hélas moins importants (103 et 121 élèves respectivement).

- Le **projet de nouvelle mairie** est lancé. Les rues alentour sont redéfinies afin de constituer un ensemble cohérent et articulé harmonieusement au bâti existant et futur. La nouvelle mairie est positionnée au centre des services, commerces et logements existants. Un concours d'architectes a permis de retenir un projet de bâtiment moderne et remarquable, constituant un troisième repère visuel avec le manoir de la Tour et l'église. Les services intégreront le bâtiment en mars 1994.

- Une ambitieuse **extension du complexe sportif** est envisagée. Elle comprend notamment une piscine couverte (dont on parle depuis des années déjà!), une salle de spectacle, divers locaux pour les associations... Dans l'immédiat, un terrain de football à 7, la pose de gazon synthétique sur le terrain existant et un plateau omnisports sont réalisés.

- De gros travaux de renforcement du **réseau d'eau potable** sont menés afin de pouvoir profiter d'une eau naturellement pure et de très bonne qualité. En parallèle, le **réseau d'assainissement en séparatif** (séparation eaux pluviales/ eaux usées) est mis en place progressivement sur toute la commune. Des travaux d'aménagement ont également lieu sur le ruisseau du Salin pour lutter contre les crues : enrochement des berges et construction d'un barrage à flottants. Cet aménagement prouvera immédiatement son utilité en arrêtant plusieurs tonnes de troncs charriés par les crues de l'été 1995.

Construction du réservoir d'eau potable des Corvées



Le projet d'extension du complexe sportif, avec la piscine à gauche



Journée village propre en juin 1992

Notons également durant cette période le lancement par la commission environnement de la  **journée « village propre »** en juin 1992 (devenue journée citoyenne de l'environnement), la création en septembre 1993 du  **bulletin d'information mensuel** et l' **arrivée d'une nouvelle équipe d'élus** menée par Claude Reymond-Laruinaz à la suite des élections municipales de juin 1995.

Enfin, faisons un petit clin d'œil aux anciens élèves de l'école primaire de la Gare avec le départ à la retraite de Mme Ségovia en juillet 1994, après 34 ans d'enseignement dans la commune, ce qui lui a permis d'enseigner aux enfants de ses premiers élèves !

Les derniers élèves de Mme Segovia en 1994



L'équipe municipale de 1995



**N°29 ET 30 - JUILLET 1997  
À JANVIER 1998**

La maison de quartier de la Gare et la halte-garderie sont inaugurées en juillet 1997 après un an de travaux, qui se poursuivent avec l'aménagement de la route du Rompay. L'implantation du bâtiment répond à un besoin d'équilibrage en termes d'équipements entre les quartiers du Bourg et de la Gare, et rend concrète une réflexion menée depuis plusieurs années par les municipalités successives. Le bâtiment du Centre de loisirs enfance sera quant à lui inauguré en septembre 2000.

Une petite révolution a lieu à l'école pour la rentrée 1997 : l'arrivée d'Internet ! Il faut préciser qu'à l'époque, seulement 1 % des français a accès à ce réseau.



Inauguration de la maison de quartier de la Gare

**N°31 À 33 - SEPTEMBRE 1998 À JUILLET 1999**

L'extension du complexe sportif continue avec l'inauguration des vestiaires du foot en juillet 1998 et du boulodrome début 1999.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1999, Le Cheylas rejoint la communauté de communes du Haut-Grésivaudan, également constituée des communes de Chapareillan, Pontcharra et Saint-Maximin. *Le maire, Claude Reymond-Laruinaz, souhaite à la communauté « une entente harmonieuse et exemplaire afin que d'autres communes [la] rejoignent ».* Un vœu qui se concrétisera 10 ans plus tard avec la création de la communauté de communes du Grésivaudan.



Inauguration du boulodrome

**N°37 ET 38 - JUILLET 2001 /  
JANVIER 2002**

Jocelyne Ughetto est élue maire lors des élections municipales de mars 2001.

En juillet, le nouveau gymnase est inauguré, suivi par la salle des fêtes rénovée. Après 14 mois de travaux et 2 millions d'euros d'investissement, ces deux équipements permettent enfin de séparer les activités sportives des évé-

nements festifs. Les bénévoles des associations peuvent enfin dire adieu aux tapis lourds et poussiéreux qu'il fallait mettre en place et retirer à chaque manifestation !

Le 9 décembre 2000, le  **Téléthon** est organisé pour la première fois sur notre commune. 15 512 francs (2 365€) ont été récoltés ce jour-là grâce aux athlètes d'un jour, qui devaient boucler un circuit en courant le plus grand nombre de fois possible. Ce rendez-vous sera définitivement pérennisé en 2011.





Construction du gymnase



Construction du gymnase



Jocelyne Ughetto et Charles Bich bien entourés lors du match inaugural au gymnase



Les élus français se sont rendus au Mali lors d'une mission d'évaluation d'Arcade en 2009

### N°39 – JUILLET 2002

La commune adhère au **projet de coopération décentralisée avec le Mali** mené par l'association Arcade. Les actions engagées ont permis d'impulser et accompagner le développement de la zone autour de la commune de Dembella. En raison de l'instabilité du pays, l'association a été contrainte d'arrêter ses activités au Mali en 2022, mais va se réorienter vers de nouveaux projets.



Construction de la ZAC de Belledonne

### N°46 ET 47 : 2006

La ZAC Belledonne, grand projet d'aménagement du quartier de la Gare porté par l'équipe municipale, est présenté en détail aux habitants, afin que chacun puisse s'exprimer lors de l'enquête publique qui suivra. Le projet prévoit la construction, sur une surface de 13 hectares, de logements, commerces, équipements et espaces publics. Il s'agit de maîtriser l'étalement urbain, rééquilibrer le développement communal entre les quartiers du Bourg et de la Gare et limiter l'effet de séparation marqué par les usines. Les premiers logements de la ZAC Belledonne sortent de terre en 2008, suivis de la résidence « *Au fil de l'eau* » et de trois maisons individuelles en 2017, puis des trois immeubles Castel Flora en 2022.

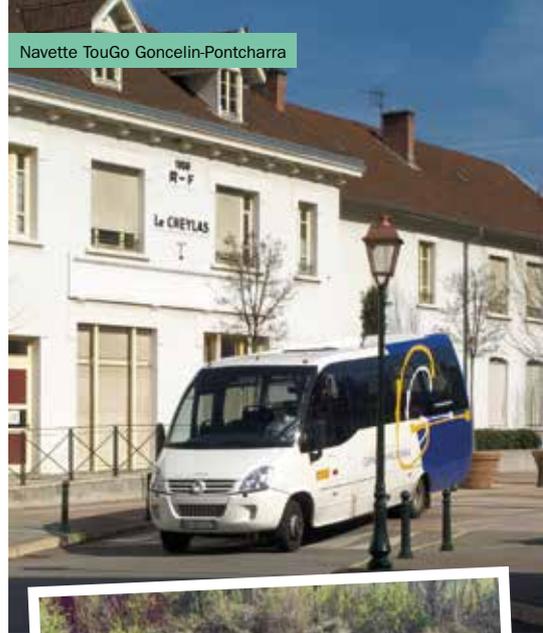


Le bâtiment Au fil de l'eau

Triste nouvelle en mai 2006 : une association emblématique de la commune, le Comité des fêtes, est dissoute, faute de bénévoles en nombre suffisant. Depuis des décennies, elle occupait un rôle central dans l'organisation de nombreuses animations et venait en soutien aux autres associations. Afin de pallier cette disparition, le conseil municipal décide de créer une commission des animations regroupant élus et membres du monde associatif, afin de maintenir et développer des événements culturels et festifs pour la population.



Shrek, en 2005, sera le dernier spectacle de Noël organisé par le Comité des fêtes



N°50 À 54 - AVRIL 2008 À AVRIL 2010

Roger Cohard devient maire à la suite des élections municipales de mars 2008. L'accueil périscolaire est créé et les panneaux d'information lumineux font leur apparition aux carrefours.

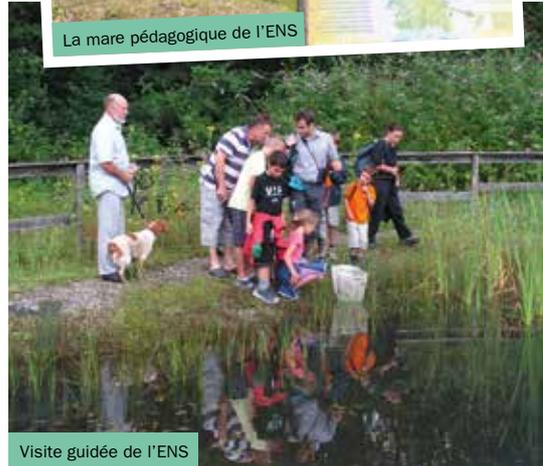
Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, Le Cheylas intègre la communauté de communes du Grésivaudan nouvellement créée. Pour les habitants, citons comme évolutions visibles la mise en place d'une offre de transports en commun (qui deviendra le réseau TouGo en 2016) et l'intégration de la bibliothèque au réseau du Grésivaudan, ce qui permet aux lecteurs d'emprunter dans n'importe quelle commune.

L'espace naturel sensible de La Rolande, créé en février 2005, est inauguré en juin 2009. Des travaux de préservation de la zone humide et des aménagements pour l'accueil du public ont été effectués : mare pédagogique, panneaux de signalisation, sentier de découverte. La zone s'étend sur 80 hectares et abrite plusieurs espèces animales et végétales protégées, dont la rainette arboricole, hélas en voie d'extinction.

En décembre 2009, la commune obtient la médaille d'or départementale et sa première fleur régionale au concours des villes et villages fleuris. Ces récompenses valorisent le travail mené par les services techniques municipaux. Un savoir faire qui sera une nouvelle fois reconnu en 2017 avec l'obtention d'une 2<sup>e</sup> fleur.



La mare pédagogique de l'ENS



Visite guidée de l'ENS



Le conseil municipal élu en mars 2008.



Visite du jury départemental des villes fleuries



Inauguration de l'ENS en 2009



Exercice en conditions réelles dans le cadre du plan communal de sauvegarde

### N°55 ET 56 – NOVEMBRE 2010 / AVRIL 2011

À la suite de l'inauguration des immeubles de la ZAC Belledonne, l'un des immeubles des Meyannes, construit dans les années 60 et devenu vétuste, est démoli.

La commune se dote d'un plan communal de sauvegarde (PCS). Il recense les risques majeurs au niveau du territoire communal (catastrophes naturelles, risques industriels et technologiques...) et détaille les procédures à suivre en cas de catastrophe.

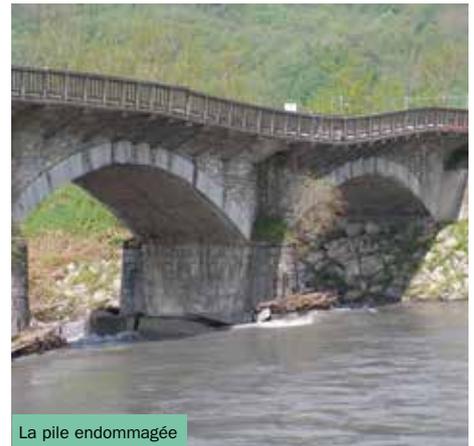


### N°59 – NOVEMBRE 2012

Ascométal, l'aciérie emblématique de la commune, vit ses dernières années au Cheylas. Après la suppression de 200 emplois en 2007, ce sont 166 salariés qui vont être cette fois-ci licenciés. L'usine fermera définitivement ses portes en 2015, après 95 ans de présence sur le site.

### N°61 – NOVEMBRE 2013

Après son affaissement en mai 2013, le pont de La Buisnière, qui datait de 1878, est fermé « pour un an au moins ». Une fermeture qui s'avèrera beaucoup plus longue en raison du délai de prise de décision pour construire un nouveau pont et des études à mener. L'ancien pont sera démoli en 2019 et le nouveau pont sera mis en service en octobre 2020.



La pile endommagée



L'ancien pont de la Buisnière



Action symbolique contre le plan de réorganisation en 2012



Nouveau pont de la Buisnière

## N°62 - MAI 2014

En mars, Roger Cohard est réélu maire, avec une équipe de 22 conseillers municipaux renouvelée aux deux tiers.

En avril, les jardins familiaux sont inaugurés. Aménagés dans le quartier de la Gare, ils sont cultivés sans pesticides ni intrants chimiques.

Le semestriel revient également sur l'inauguration du sentier de la gorge du Fay en octobre 2013. Accessible à tous, il offre une balade rafraîchissante sur les berges du ruisseau du Salin.

## N°63 - NOVEMBRE 2014

En mars, le plan local d'urbanisme (PLU) entre en vigueur. Débutée en 2010, son élaboration a été réalisée en concertation avec les différents acteurs du territoire et les habitants, et a fait l'objet d'articles réguliers dans le semestriel. Ce document essentiel permet de mener une politique cohérente d'aménagement de la commune, en tenant compte du contexte social, économique, culturel et environnemental.

En septembre, la réforme des rythmes scolaires entre en application et fait passer la semaine de cours sur 4 jours et demi. Les cours ont aussi lieu le mercredi matin et des temps d'activités périscolaires (les «TAP» : sport, loisirs créatifs, etc.) sont mis en place le jeudi après-midi.

À la suite d'un vote unanime des deux conseils d'école, la semaine de quatre jours fera son retour à la rentrée 2018, la réforme n'ayant pas démontré d'effets positifs pour les enfants, tout en constituant une charge financière importante pour la collectivité.

## N°67 - NOVEMBRE 2016

En juin 2016, le réseau des bibliothèques du Grésivaudan devient pleinement fonctionnel. Le pass'culture permet d'emprunter des livres gratuitement dans tout le Grésivaudan, une navette dépose au Cheylas les livres réservés ailleurs par les lecteurs et un portail en ligne permet de gérer ses emprunts et de découvrir de nombreuses ressources numériques.



Le conseil municipal de 2014



Les jardins familiaux



Creusement du puits pour les jardins familiaux



Sentier du Fay



Inauguration du sentier



Première séance des TAP en 2014



Dernière séance des TAP en 2017

## N°68 – MAI 2017

En avril, l'agence postale communale ouvre ses portes en mairie pour pallier la fermeture du bureau de Poste. En parallèle, un distributeur automatique de billets est installé devant la mairie, mais il sera hélas endommagé à la suite d'une tentative de vol en juillet 2021. Il devrait être de nouveau opérationnel très prochainement.



Ouverture de l'Agence Postale

## N°72 – MAI 2019

À l'occasion des vœux du maire à la population, le nouveau dojo et la salle multisports du complexe sportif sont inaugurés. Après la création de l'espace sports et loisirs en extérieur en 2014 et la rénovation acoustique et thermique de la salle des fêtes en 2016, le complexe dispose désormais d'un large éventail d'équipements mis à disposition des associations communales.

Les travaux de sécurisation contre les crues de l'Isère menés par le SYMBHI sur plusieurs années s'achèvent au Cheylas. Ils ont consisté à araser les bancs de gravier de l'Isère, à rehausser les digues et surtout à aménager des champs d'inondation contrôlés, des zones de plusieurs hectares qui seront inondées en cas de crues, comme par exemple l'espace naturel sensible de La Rolande et sa forêt alluviale.



Le complexe sportif



La «montagne» de graviers retirés du lit de l'Isère

## N°73 À 75 – NOVEMBRE 2019 À MAI 2021

Fin 2019, la commune lance un projet d'envergure avec la rénovation énergétique du groupe scolaire Belledonne : réfection des toitures, isolation, VMC double flux, panneaux photovoltaïques, création d'avents et préaux en bois, aménagements intérieurs, etc. Prévus pour durer 14 mois, les travaux s'achèveront finalement... en novembre 2021, soit plus de deux ans après le début des travaux.

La responsable est connue de tous : la pandémie de Covid-19, qui provoque dès mars 2020 le confinement de la population et par là-même, la mise à l'arrêt du pays tout entier. Au Cheylas comme partout ailleurs, les services et entreprises sont fermés, les associations suspendent leurs activités et les rues sont désertes.

Ce n'est qu'à partir de juin 2021, après plusieurs périodes de couvre feu et de confinement, que la situation revient globalement à la normale grâce à la vaccination. Rappelons qu'à ce jour, le virus a fait plus de 147 000 victimes en France et plus de 15 millions dans le monde selon l'OMS.

Ce n'est donc qu'après les vacances d'hiver 2021 que la maternelle accueillera de nouveau les enfants. Ce sera ensuite le tour du restaurant scolaire à la rentrée 2021 puis de l'école élémentaire après les vacances de Toussaint. La pandémie a également perturbé le calendrier électoral, puisque le conseil municipal actuel, élu en mars 2020 deux jours avant le confinement, n'a pu prendre ses fonctions qu'en mai 2020, l'ancien conseil devant continuer à gérer les affaires courantes. C'est le 3<sup>e</sup> mandat de Roger Cohard, accompagné de 22 conseillers municipaux, nouveaux pour la moitié d'entre eux.



Installation du distributeur de billets



L'école Belledonne rénovée



SLS Actiparc

## N°76 – NOVEMBRE 2021

Focus sur la pépinière d'entreprises SLS Actiparc, installée sur la zone auparavant occupée par Ascométal. La réhabilitation débutée fin 2017 est une réussite, puisque 40 entreprises de toutes tailles (Alstom notamment) sont présentes sur le site de 40 000 m<sup>2</sup>.

**EN CETTE ANNÉE 2023, DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS SONT À L'ÉTUDE, COMME LE PARC PHOTOVOLTAÏQUE FLOTTANT OU LE PÔLE CULTUREL DU CLOS DU VILLAGE. HIER COMME AUJOURD'HUI, LA COMMUNE ENVISAGE SON AVENIR AVEC CONFIANCE ET VOLONTARISME, POUR QUE LE CHEYLAS RESTE UNE VILLE DYNAMIQUE ET OÙ IL FAIT BON VIVRE ■**

# Projets et ateliers dans les écoles

## UN PROJET D'ÉCRITURE ET DE PARTAGE

### CE1/CE2 de l'école Chartreuse

Cette année, en décembre, nous avons pensé aux personnes âgées de notre village et **nous avons décidé de leur offrir un petit cadeau pour Noël.**

La mairie nous a donné une liste de 23 personnes car nous sommes 23 élèves de CE1-CE2.

Nous avons tiré au sort un prénom chacun.

La maîtresse nous a aidé à faire des cartes de vœux et nous en avons choisi une pour chacun ou chacune. Ensuite, nous avons appris comment rédiger une lettre, nous avons écrit un brouillon avec les idées que nous voulions raconter. Nous avons corrigé nos erreurs puis nous avons recopié avec beaucoup de soin notre courrier. Ensuite nous avons décoré notre lettre de beaucoup de dessins.

Enfin, nous avons mis la carte et la lettre dans une enveloppe au prénom de chacune de ces personnes. Nous avons mis tout notre cœur à préparer cette surprise de Noël !

À la rentrée en janvier, la maîtresse nous a donné une copie du courrier où la mairie nous racontait comment la distribution s'était passée.

Nous avons lu les réactions des personnes âgées et nous étions très fiers !

Nous avons aussi partagé avec toute la classe tous les mots individuels que certains seniors ont envoyés.

Voici quelques extraits de ce qu'ont pu dire les enfants à la fin de ce projet :

« **Votre lettre m'a fait très plaisir.** »

« **Je suis très contente d'avoir fait tout cela.** »

« **Ça m'a fait plaisir de savoir que quelqu'un allait être touché.** »

« **Moi j'ai ressenti de la joie !** »

« **Ça m'a fait pleurer au fond de moi. Je ne m'attendais pas à recevoir une réponse.** »

« **C'était très touchant tout ce bonheur !** »

« **Ça m'a fait chaud au cœur !** »



## PROJET FORÊT

### CM2 de l'école Chartreuse

**Notre classe participe au projet « forêt » de la communauté de communes du Grésivaudan.** Nous avons fait une sortie à Saint-Hilaire avec un guide de l'ONF qui nous a expliqué comment les arbres respirent et se nourrissent, comment la sève brute se transforme en sève élaborée...

Lors de cette sortie on a parlé de la photosynthèse, de la chlorophylle, des sels minéraux, du système racinaire, de l'écosystème forestier, des feuilles imparipennées ou décussées, du houppier, des bourgeons....

On a également travaillé en classe sur la vie des arbres, comment reconnaître leur âge et leurs conditions de vie. Nous avons réalisé un herbier avec des feuilles d'arbres. Nous avons utilisé notre clé de détermination pour identifier les arbres.

En littérature, on a également étudié le livre « l'arbre qui chante » de Bernard Clavel. Nous avons aussi dessiné, peint des arbres.

*Maori, Clément, Maxence et Agathe*



Dans le cadre du projet « forêt », nous avons visité l'entreprise Bois du Dauphiné jeudi 2 mars. Il s'agit en fait de 2 usines : la scierie Bois du Dauphiné d'une part et Alpes énergie bois d'autre part, qui brûle les écorces dans une immense chaudière pour produire de l'électricité et qui fabrique des granulés à partir de la sciure et des déchets de la scierie. Cette entreprise n'utilise que du bois de résineux issus de forêts françaises, à 80% de la région AURA. Pour des raisons de sécurité, nous avons visité uniquement la scierie et le parc à grumes. On a essayé de comprendre comment on passe d'un arbre dans la forêt à une planche. Tout d'abord, en forêt, les bûcherons utilisent une grosse machine, une abatteuse, qui coupe et ébranche les arbres. Les troncs, appelés grumes, sont chargés sur un camion, le grumier. Les grumiers transportent les grumes jusqu'à l'usine. En premier, le grumier est pesé, puis les grumes sont déchargées par une énorme pince qui les pose sur un tapis roulant, le deck. La grume est tout d'abord écorcée. L'écorce est récupérée pour être brûlée et produire de l'électricité.

28 000 MWh sont produits chaque année soit la consommation d'une ville de 12 000 habitants. Ensuite, on coupe une petite partie de la grume pour voir son état, puis la grume passe sous un scanner qui analyse sa forme. Le pilote de cette machine décide alors où couper pour qu'il y ait uniquement des morceaux droits, ce sont les billons. La scie utilisée a un diamètre de 1.65m ! Les billons tombent alors sur un tapis roulant et sont stockés dans des bennes selon leur essence (sapin, épicéa ou douglas), leur qualité et leur diamètre. En fonction des commandes, les billons choisis sont pris dans les bennes et déposés sur un deck. Au départ, la tranche des billons est ronde. Les pilotes vont transformer ce rond en carré en actionnant des scies. Ils enlèvent les 4 bords du tronc pour garder le noyau. Les bords seront également transformés en planches. Le noyau va ensuite être découpé en planches ou en poutres.



Préparation du Carnaval

## ATELIERS ARTISTIQUES

### Maternelle Chartreuse

En vue du carnaval des continents qui a eu lieu le 25 février, les élèves de la maternelle Chartreuse se sont mis au travail pour **préparer des fresques et des bâtons de carnaval**. Il fallait peindre les fonds des fresques, décorer des animaux de tous les continents, les installer sur la fresque et ajouter de jolis graphismes... bravo les artistes ! En parallèle de ces ateliers, chaque enfant préparait deux bâtons de carnaval pour égayer le défilé. C'est avec plaisir et motivation que les enfants se sont lancés dans ce projet !

Grâce au soutien de la commune, les enfants de la maternelle Chartreuse bénéficient pour ce 2<sup>e</sup> semestre de **séances de musique** animées par Aude Moussy. Des séances que les enfants apprécient beaucoup : découverte d'un nouvel instrument chaque semaine et découverte ludique des premières notions de rythme ou de solfège. Pendant 5 semaines, Élodie Bonnassieux a animé **des ateliers théâtre** avec chacune des classes. Les enfants ont été mis en situation d'observation ou de production d'émotions, en représentation devant les autres ou au contraire en position de spectateur... Ce projet débuté fin février avait pour objectif de mieux connaître les émotions et développer la conscience de soi et de son corps.

Atelier théâtre



VIDÉO ET MUSIQUE

École Belledonne



Spectacle musical sur le thème des contes



Les classes de petite / moyenne sections de maternelle et grande section / CP ont réalisé **deux films** d'animation dans le cadre d'un projet vidéo animé par Éric Fitoussi. Les deux vidéos ont été tournées en animation pas à pas (stop motion) : entre chaque prise de vue, les objets réalisés en pâte à modeler par les enfants étaient légèrement déplacés sur le décor également créé par les enfants, pour donner au montage l'illusion du mouvement.

Les enfants devaient mettre en scène un album. Ils ont travaillé sur la création du personnage et ont dû reprendre un dialogue, un texte narratif en s'appropriant les paroles.

Les petite et moyenne sections ont ainsi travaillé sur le thème de l'eau en illustrant l'album « Bon voyage petite goutte ». Les élèves de grande section et CP ont quant à eux travaillé en enseignement moral et civique (EMC) sur le thème de la différence en illustrant l'album « Zékéyé et le python » : la taille n'a pas d'importance, c'est la grandeur d'âme et de cœur qui compte ; tout le monde a sa place et la mérite, peu importe les différences.

Les vidéos sont disponibles sur Youtube :

- Bon voyage petite goutte : <https://youtu.be/t7oEDfcoVy8>
- Making-of : <https://youtu.be/KIJdF-K7d3Y>
- Zékéyé et le python : <https://youtu.be/LuWIHENaRLO>
- Making of : <https://youtu.be/IPIDMw2PZTO>

Le 3 février dernier à la salle des fêtes, les élèves de maternelle et élémentaire ont présenté à leur famille **un spectacle musical sur le thème des contes**, sous la conduite de l'intervenante musique Aude Moussy. Les maternelles ont réalisé des décors en arts plastiques et les élèves de l'école élémentaire ont fabriqué leurs costumes en classe : un costume par conte et univers scénique. Au programme : les histoires de Vaïana, Aladdin et le Roi lion, ainsi que le célèbre conte « Les trois petits cochons » interprété par les CM1/CM2.



# Activités du Centre de loisirs



Atelier pâtisserie.

## SECTEUR ENFANCE

81 ENFANTS (6-10 ANS) ET 84 JEUNES (11-17 ANS) ONT PARTICIPÉ À UNE OU PLUSIEURS ACTIVITÉS DU CENTRE DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES DE 2022. LES ATELIERS (CUISSINE, HIP-HOP, DESSIN, POTERIE, ATELIER BOIS) ET L'ACCUEIL JEUNES ONT QUANT À EUX ACCUEILLI EN TOUT UNE SOIXANTAINE DE JEUNES DU CP AU LYCÉE.

## ^ VACANCES DE LA TOUSSAINT 2022



Constructions géantes en Kapla



Contes et visite du Père Noël



Petits rennes à croquer

Loisirs créatifs : boîtes à hiver



Salle de jeux Kabane

Raclette party



Construction d'un igloo

Multi-glisses au Collet d'Allevard



Journée trappeur : balade en raquettes sur la trace des animaux de la forêt

## < VACANCES DE NOËL 2022

SECTEUR JEUNESSE

ACCUEIL JEUNES



Partie de Loup-garou

✓ VACANCES DE LA TOUSSAINT 2022



Crêpes party



Constructions géantes en Kapla



Beach sports au Versoud



Maison des jeux à Grenoble



Escape game à Gières



Trampoline park Katapult à Albertville

SECTEUR JEUNESSE

VACANCES DE NOËL 2022

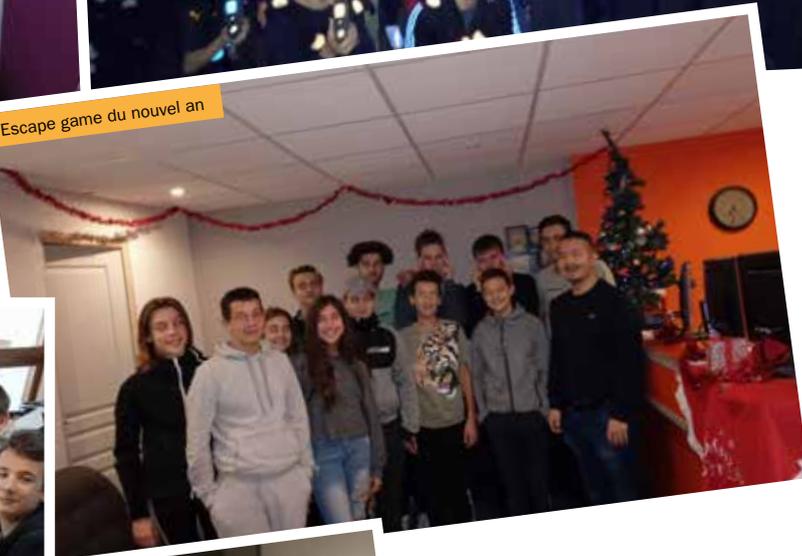
Sortie au Laser 13



Repas de Noël



Escape game du nouvel an



VACANCES D'HIVER 2023

Bowling à Chambéry



Raclette party



ATELIERS

Atelier bois du mercredi après-midi



Patinoire à Chambéry



Snake gliss au col de Marcieu



La Vague à Grenoble



Atelier hip-hop « confirmés » du vendredi soir



# PORTRAIT : Georges Deguerry

## La passion de la montagne

Georges Deguerry est né le 11 novembre 1940 à Villefranche-sur-Saône, département du Rhône.

Il a travaillé très jeune sur différents chantiers, grand canal d'Alsace (Usine-écluse de Fessenheim) barrages de Roselend et Serre-Ponçon, soufflerie d'Avrieux et reconstruction des digues de l'Arc en Maurienne (inondations de 1957).

En juin 1958 il réside au Cheylas et entre à la Société des Hauts fourneaux et forges d'Allevard, qui deviendra plus tard Aciers d'Allevard puis Ascométal.

Appelé sous les drapeaux il passe deux ans dans l'armée et rentre au Cheylas où il intègre Wheelabrator Allevard, aujourd'hui Winoa, en qualité d'électricien.

Son implication sociale, solidaire, militante au sein de l'entreprise font que Georges Deguerry devient président de la Mutuelle familiale des travailleurs de l'Isère (MUF-TI). Cette responsabilité le conduit à quitter l'industrie en 1978 jusqu'à son départ en retraite en 1998.

Georges Deguerry a été conseiller municipal de 1983 à 1989. Son dynamisme et son engagement ont fortement contribué à l'ouverture d'un cabinet dentaire (à l'origine mutualiste), de la pharmacie du Cheylas et de l'agence des assurances MACIF de Pontcharra dans les années 1980. Il lance également l'édition du premier magazine semestriel municipal (1983).

Georges Deguerry s'est découvert une passion pour la randonnée pédestre et à ski lors d'une balade à la Croix de l'alpe en 1980. Depuis cette époque il a effectué des séjours dans l'ouest américain et canadien ainsi que dans de nombreux pays d'Europe.

Mais au-delà de ces contrées lointaines, il parcourt avec une bande d'amis et sa femme tous les sommets des massifs de Chartreuse, des Bauges, du Vercors, et effectue de nombreuses randonnées dans le massif de Belledonne et le bassin chambérien.

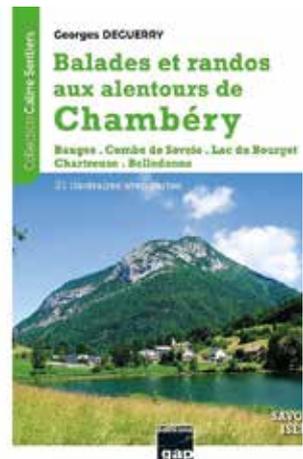
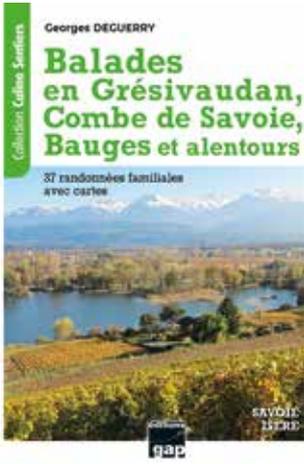
Après chaque balade et la mise au propre de la description de l'itinéraire (direction, dénivelé, temps...) il recherche de la documentation et de l'information liées à l'histoire locale et au patrimoine des lieux parcourus durant la randonnée.

Il décide alors de contacter la société GAP éditions qui diffuse des topos-guide de randonnée, laquelle accepte de publier un premier ouvrage qui paraît en mars 2022 (Balades en Grésivaudan, Combes de Savoie, Bauges et alentours). Un deuxième topo-guide doit paraître au printemps 2023 (Balades et randos aux alentours de Chambéry, Bauges, Combes de Savoie, lac du Bourget, Chartreuse, Belledonne).



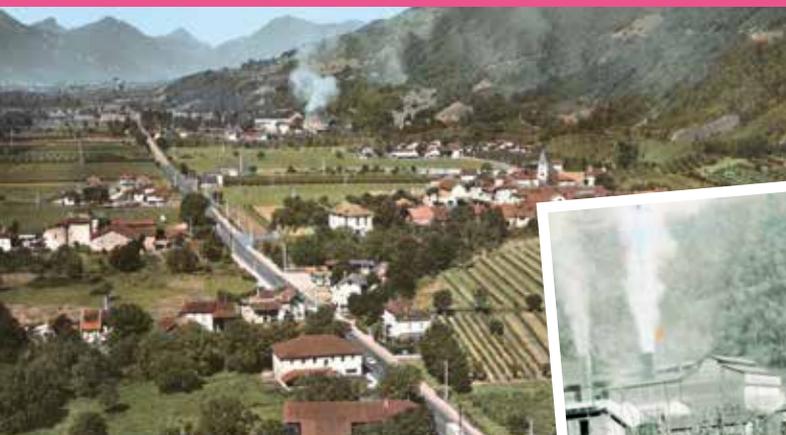
Les randonnées proposées sont pour la plupart facilement réalisables à la journée ou à la demi-journée. Ces guides vous conduiront à flanc de montagne afin de voir des points de vue, des cascades, des lacs, des forêts, des lieux plus ou moins prestigieux et découvrir ainsi la richesse et la variété de cette belle région située principalement sur les départements de l'Isère et de la Savoie.

Nul doute que les amoureux de la nature et de la marche sauront faire bon usage de ces deux ouvrages !



# HISTOIRE :

## Le Cheylas en 1968



Le Trouillet



Les cités basses



**L'AUGMENTATION DE LA POPULATION AMORCÉE DANS LES ANNÉES 20 SE POURSUIT. DE NOUVEAUX TRAVAUX SONT ENGAGÉS.**

### La route de l'Abbaye au Fontanil

Des travaux de revêtement sont nécessaires. Le 4 avril 1969, un marché de gré à gré est validé en conseil municipal. L'entreprise Graziani à Grenoble est chargée de remettre en état la chaussée déformée. Coût : 29851,63 francs.

### L'école du Bourg

Une classe enfantine ouvrira à la rentrée scolaire de septembre 1969 car le nombre de plus en plus important de mères de famille qui travaillent à l'usine, fait que leurs enfants doivent aller à l'école. En attendant une classe primaire est transformée en classe enfantine.

### Le quartier de la Gare

Un dossier de protection du quartier de la Gare contre les inondations est instruit par le service de l'équipement et du logement.

Des travaux sont envisagés :

- l'aménagement d'une souille de décantation de 2000 m3 au pied du cône.

- la construction d'une canalisation supplémentaire à l'amont de l'agglomération pour évacuer à la Chantourne le complément d'eau provenant de la crue maximum prévisible, ainsi qu'une canalisation d'équilibre raccordant les têtes d'écoulement amont et aval. Le coût s'élève à 100000 francs. Une subvention est demandée au ministère de l'équipement et du logement.

### Achat de terrains

Le conseil municipal valide l'acquisition de réserves foncières pour l'ouverture de la voie communale entre la route nationale 523 et le chemin départemental 166. (Route du Rompey (ou Rompay) vers la rue de la gare).

Les terrains à acheter appartiennent aux familles : Paul Jourdan (1800m2 de pré), famille Battard (3760m2 de terre), famille Paul Janet (465m2 de pré) et Jean Chapelat (3250m2 de terre).

### La vie quotidienne

- L'amicale boule

Une subvention exceptionnelle est votée en conseil municipal à l'amicale boule pour payer les frais exceptionnels de sa quadrette qui va participer au championnat de France à Tours. La subvention de 100 francs est portée à 1000 francs.

- L'éducation physique à l'école Georges Mallen, moniteur d'éducation

physique doit augmenter son temps de service. L'augmentation du nombre de classes fait que son service de 3 heures passe à 5 heures chaque semaine (45 minutes par classe) à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1969. Sa rémunération sera calculée sur la base de 5 heures, soit 2310 francs par an versé par tiers au 31 décembre, 31 mars et 30 juin.

- Le poste d'abonnement public

Le conseil municipal donne lecture le 7 décembre 1969 d'une lettre du directeur des postes faisant connaître que le service technique des télécommunications étudie la possibilité de réaliser dans un avenir proche la construction des lignes téléphoniques destinées aux postes d'abonnement public demandés, à savoir :

- Au hameau du Chabert, chez monsieur Ernest Cotte.
- Au H.L.M. de l'usine, 38 logements construits, chez monsieur Castan.
- Au cités du bas de la coopérative, chez monsieur Pailhoux
- Au H.L.M. du Granier à la Gare, 47 logements construits, chez monsieur Franceschini.

Les frais d'installation et le prix de l'abonnement seront à la charge de la commune. ■

*À suivre...*

# Graines d'artistes

Merci à Maëlia nous a fait parvenir un joli dessin de nos montagnes. Merci également aux jeunes artistes de l'atelier dessin du Centre de loisirs et à leur professeur, Hélène Courtuat.

**Vous aussi, faites-nous parvenir vos œuvres en mairie ou à l'adresse [infocom@lecheylas.fr](mailto:infocom@lecheylas.fr)**

